

## ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

### Éducation musicale

# La dynamique des compétences en éducation musicale aux cycles 2 et 3

Dans de nombreux pays, l'introduction d'un socle commun de connaissances et de culture a conduit à une nécessaire explicitation des termes de compétences, capacités, attitudes. Elle a débouché sur une acception commune fixée par le Parlement européen le 26 septembre 2006 :

« Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences-clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi. »  
Cette définition a été reprise dans le récent socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui définit la compétence comme *l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde.*

Ainsi, toute compétence enveloppe une complexité en ce qu'elle est un mixte de connaissances, de capacités et d'attitudes. Dans les enseignements artistiques, elle implique spécifiquement une capacité à *agir* dans une visée artistique.

Cette approche met très clairement l'accent sur une conception dynamique de la compétence et invite à un **recentrage sur les processus d'apprentissage** au service de l'appropriation des contenus d'enseignement, sur la nécessaire synergie entre l'acquisition de connaissances, le développement de capacités ou d'habiletés au centre desquelles se trouve la pratique de la musique dans toutes ses formes.

Pour être opérationnelles, les stratégies pédagogiques adoptées dans la classe doivent donc s'ancrer dans la mise en activité des élèves, la pratique vocale, les activités d'écoute. C'est en ce sens qu'elles contribuent à l'acquisition d'attitudes, d'habiletés, de connaissances permettant la maîtrise progressive des contenus de formation.

## Les compétences dans les programmes d'éducation musicale

Tout au long de la scolarité obligatoire, l'éducation musicale s'organise autour de **deux principaux domaines de compétences : percevoir et produire**, associés à l'objectif de construction d'une culture :

« L'éducation musicale développe deux grands champs de compétences structurant l'ensemble du parcours de formation de l'élève jusqu'à la fin du cycle 4 : la perception et la production. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression<sup>1</sup>. »

Perception et production se déclinent en quatre compétences ou couples de **compétences à travailler** :

CYCLE 2 <sup>2</sup>	CYCLE 3 <sup>3</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chanter</li> <li>• Écouter et comparer</li> <li>• Explorer et imaginer</li> <li>• Échanger et partager</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chanter et interpréter</li> <li>• Écouter, comparer et commenter</li> <li>• Explorer, imaginer et créer</li> <li>• Échanger, partager et argumenter</li> </ul>

D'un cycle à l'autre, les mêmes compétences sont travaillées, non dans la répétition de l'identique, mais dans une dynamique de complexité croissante prenant appui, à chaque étape, sur des connaissances, habiletés, attitudes acquises antérieurement.

L'enseignement doit donc être structuré et organisé autour de progressions et de choix de situations de travail adaptées. Cette structuration doit être pensée sur la durée, c'est-à-dire sur l'ensemble du cursus de l'élève de l'école au collège et implique, en ce sens, un travail en équipe, une harmonisation des pratiques, des programmations de cycle.

L'enseignant doit s'assurer que les capacités de base sont maîtrisées, mais très vite, il doit proposer des mises en situation visant des niveaux de complexification croissants permettant aux élèves la mobilisation des acquisitions antérieures tout autant que celle de leurs ressources personnelles.

Ainsi, on privilégiera **des situations dites « ouvertes »**. La situation pédagogique ouverte est une modalité de travail qui consiste à proposer aux élèves la résolution d'une question signifiante. **Proche de la situation problème**, elle s'appuie sur des connaissances, des préoccupations et des compétences déjà construites pour en acquérir de nouvelles dans une dynamique d'apprentissage dite « spiralaire ». L'élève, confronté à une situation de cette nature est amené à effectuer des choix parmi une grande diversité de possibles. Il comprend, par l'expérience, les notions et processus musicaux mis en œuvre et concourt à créer une production originale.<sup>4</sup>

1. Programmes d'éducation musicale, cycle 2.

2. *Ibid.*

3. Programmes d'éducation musicale, cycle 3.

4. Quelques exemples de situations ouvertes en éducation musicale : comment modifier une interprétation ? Comment exécuter un nouvel arrangement ? Comment recréer une chanson préexistante ? Comment construire un nouveau paysage sonore ?

## Progressivité et jalons : un exemple au cycle 2

CHAMP DE COMPÉTENCE	CHANTER
<b>Domaines et compétences du socle</b>	Ce champ de compétences relève de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.4 : Les langages pour penser et communiquer - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</li> <li>• 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine</li> </ul>
<b>Attendus de fin de cycle</b>	À la fin du cycle 2 l'élève doit « être capable de » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• expérimenter sa voix parlée et chantée, explorer ses paramètres, la mobiliser au bénéfice d'une reproduction expressive</li> </ul>
<b>Compétences travaillées</b>	Pour cela, il devra « pouvoir » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation</li> <li>• interpréter avec expressivité</li> <li>• décrire et comparer des éléments sonores</li> </ul>
<b>Compétences associées</b>	Cela signifie qu'il doit « être en mesure de » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• reproduire un modèle mélodique, rythmique</li> <li>• chanter une mélodie simple avec une intonation juste</li> <li>• chanter une comptine, un chant par imitation</li> <li>• interpréter un chant avec expressivité (phrasé, articulation du texte) en respectant les phrases musicales</li> </ul>
<b>Connaissances et contenus associés</b>	Donc « explorer » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les principaux registres vocaux : voix parlée/chantée, aigu, grave</li> <li>• les éléments consécutifs d'une production vocale : respiration, articulation, posture du corps</li> <li>• un répertoire varié de chansons et de comptines</li> </ul>
<b>Vocabulaire</b>	Et nommer (connaitre, utiliser, réinvestir) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des éléments de vocabulaire concernant l'usage musical de la voix : fort, doux, aigu, grave, faux, juste, etc.</li> </ul>
<b>Exemples de situations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux vocaux mobilisant les diverses possibilités de la voix</li> <li>• Mise en mouvement de son corps</li> <li>• Recherche de la justesse dans l'interprétation</li> <li>• Imitation d'un modèle</li> <li>• Assimilation d'habitudes corporelles pour chanter</li> </ul>

D'une situation univoque (simple résolution d'une question posée, apprentissage d'un chant) à la combinaison de diverses procédures comme celles qui entrent en jeu dans la création, en passant par les choix à opérer dans une interprétation vocale, les élèves sont confrontés à une diversité de situations qui permettent des apprentissages progressifs tout en visant l'acquisition des compétences du socle.

À la fin du cycle 3, le professeur d'éducation musicale pourra prendre la mesure des compétences précédemment acquises. Il aura le souci de les replacer dans des contextes signifiants, des situations diverses propres à les re-convoquer.

L'organisation en séquences d'une heure chaque semaine et tout au long de l'année scolaire constituera alors un cadre d'enseignement propice à ce réinvestissement, parce qu'organisé et unifié autour des compétences majeures de perception et de production, rassemblées et ré-articulées.

Ayant gagné en autonomie, l'élève fera alors l'expérience d'un désétayage progressif en mobilisant les connaissances et compétences dont il dispose et qu'il lui faudra convoquer, personnellement et avec les autres, dans les activités de pratique, d'écoute et de création.

Alors, le cycle 4 s'ouvrira devant lui avec sa logique didactique de construction en séquences problématisées.

Retrouvez Éduscol sur

